

**Message du Comité de direction
à l'assemblée des délégués du 31 mai 2017
concernant une demande de crédit d'investissement
pour le renouvellement d'appel malade et de la téléphonie Voice IP**

1. Introduction

Par le présent message, le Comité de direction sollicite l'assemblée des délégués d'octroyer un crédit de Fr. 290'000.— permettant de doter le Home médicalisé de la Sarine d'une nouvelle solution de sécurité et de communication mobile en remplacement de l'appel malade filaire standard type hôpital et l'évolution de la téléphonie vers la technologie voice IP pour le Réseau santé de la Sarine.

2. Contexte

Dans le cadre du budget 2017, l'assemblée des délégués a accepté un crédit d'études liées à la mise en place d'un appel malade et téléphonie IP de Fr. 18'000.--. Après étude de notre ingénieur en électricité ainsi que des techniciens de Swisscom, il semble plus opportun de séparer la problématique de l'appel malade et la problématique de la mise en conformité des différentes centrales téléphoniques du Réseau santé de la Sarine.

La mise en place du RSS et l'évolution de la téléphonie vers la technologie voice IP doit permettre de reconsidérer tout le système et ainsi de regrouper les différentes lignes téléphoniques fixes du HMS et de l'aide et des soins à domicile. Il faut en outre tenir compte de la problématique de l'accès des six antennes de l'aide et soins à domicile au serveur centralisé du RSS, via la fibre optique.

Par conséquent, ce projet devra être coordonné par l'ingénieur, mais l'appel d'offre pour l'appel malade sera indépendant de l'appel d'offre pour la mise en place de la téléphonie voice IP.

3. Système d'appel malade

A l'heure actuelle, le Home médicalisé de la Sarine est doté d'un appel malade standard, dit filaire, qui permet lorsque le résident est au lit dans sa chambre, dans la toilette privée ou publique, de pouvoir appuyer sur un bouton pour appeler de l'aide. Ce système est très ancien et il devient très difficile aujourd'hui de trouver des pièces de rechange lorsque des éléments tombent en panne.

Les nouvelles technologies permettent aujourd'hui d'équiper chaque résident de badges ou de montres leur permettant d'émettre un appel malade ou un appel de service dans tout l'établissement et ses alentours. Le lieu de vie sécurisé n'est donc plus restreint à la chambre ou aux locaux équipés, ce qui améliore la liberté de mouvement des résidents.

Ce nouvel appel malade mobile est géolocalisé et transmis de façon sécurisé sur les afficheurs tactiles et sur les smartphones du groupe de soignants responsables du résident. La prise en charge de l'appel par un seul soignant peut être signalée, ce qui améliore l'efficacité de l'équipe de soins.

Ce nouveau système permet aussi une meilleure gestion de l'errance pour une liberté de mouvement maximale des résidents.

En outre, chaque soignant travaillant sera équipé d'un smartphone, ce qui permettra d'éliminer les téléphones fixes pour les bureaux d'infirmiers ainsi que l'ancien système de téléphone portable interne DECT.

Le système de détection repose sur la mise en place de bornes Wifi dans tout le bâtiment. Ceci permet aussi au personnel soignant d'accéder directement au dossier de soin de façon mobile dans tout l'établissement et d'offrir un accès internet à tous les résidents.

3.1. Répartition des coûts

Type de CFC	Coût
CFC 23 Installations électriques CFO et CFA	Fr. 84'000.--
CFC 235 Fourniture appel malade	Fr. 126'000.--
CFC 9 Divers et imprévus	Fr. 14'000.--
Total	Fr. 224'000.--

Ces investissements seront financés par l'emprunt et amortis selon les normes légales, dès le budget 2018. En l'occurrence, selon les directives de la Codems, le taux d'amortissement prévu sera de 10 %.

4. Téléphonie Voice IP

A fin 2017, tous les clients de Swisscom devront migrer vers le nouvel environnement système IP. Nous avons fait appel à l'entreprise Swisscom pour nous faire une offre permettant une migration de notre système existant vers le système de communication Unify OpenScope. Nous avons aussi analysé une variante en location évolutive, mais celle-ci est beaucoup trop onéreuse actuellement, plus de Fr. 5'200.— par mois. C'est pourquoi, nous proposons d'investir en direct selon la répartition des coûts suivants :

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Prix Total
Migration du système existant en Openscape Bussiness		7'929.00	7'929.00
Licence pour utilisateurs IP	12	64.00	768.00
Terminaux OpenStage 60 T	7	375.00	2'625.00
Terminaux OpenStage 40 T	6	224.00	1'344.00
Terminaux OpenStage 40 HFA	12	224.00	2'688.00
Terminaux OpenStage 15 T	38	124.00	4'712.00
Cordon de raccordement	51	4.00	204.00
Câble LAN	12	14.00	168.00
Serveur d'alarme migration du système		11'071.00	11'071.00
Gestion de projet			3'360.00
Réalisation de projet et déploiement Antennes			8'350.00
Réalisation de projet serveur d'alarme OSCAR			3'915.00
LAN interconnect Service			7'700.00
Divers et imprévus			6'000.00
Total HT			60'834.00
TVA 8 %			4'866.72
Total TTC			65'700.72

Cette technologie nous permettra aussi de mettre en place une bande passante entre le HMS et les différentes antennes pour la liaison informatique au serveur du RSS.

Ces investissements seront financés par l'emprunt et amortis selon les normes légales, dès le budget 2018. En l'occurrence, le taux d'amortissement prévu sera de 15 %.

5. Conclusion

Le Comité de direction propose à l'assemblée de délégués du Réseau santé de la Sarine, au vu de ce qui précède, d'accepter le crédit d'investissement de Fr. 290'000.-- pour le renouvellement de l'appel malade pour le Home médicalisé de la Sarine et la migration du Réseau santé de la Sarine vers la technologie voice IP.

Villars-sur-Glâne, le 5 mai 2017